

## **L'exploration des acquis**

Le service d'exploration des acquis vise à valoriser le potentiel de l'adulte et ses apprentissages scolaires et extrascolaires et à le soutenir dans la détermination d'un projet professionnel et de formation signifiant et réaliste pour lui.

Il s'adresse à tout adulte, avec ou sans diplôme, qui désire faire le point sur ses expériences et sa situation tout en étant accompagné par un professionnel de l'information et de l'orientation scolaire et professionnelle.

Il permet à l'adulte de se situer quant à ses acquis scolaires et extrascolaires et de bien saisir sa situation, son potentiel et les possibilités qui s'offrent à lui.

Ce service permet à l'adulte :

- de confirmer ses acquis scolaires et d'en saisir la portée;
- d'analyser son cheminement personnel et professionnel en dehors du milieu scolaire pour repérer et établir ses acquis extrascolaires;
- de déterminer ses acquis actuels (scolaires et extrascolaires) en formation générale des adultes ou en formation professionnelle;
- de mieux évaluer la faisabilité d'un éventuel projet professionnel ou de formation;
- d'être informé sur des possibilités de reconnaissance des acquis, s'il y a lieu;
- d'établir, d'actualiser ou de valider un plan d'action dans le cadre de son projet;
- de recevoir un rapport synthèse qui présente les résultats de sa démarche d'exploration de ses acquis.

Il vise à mettre en valeur les formations et les expériences passées de l'adulte, à lui permettre de reconnaître ses forces, son potentiel et ses possibilités et à déterminer ce qui doit être réalisé pour qu'il atteigne son objectif.

Ce service peut soulever des enjeux d'orientation professionnelle.

Enfin, le service d'exploration des acquis permet à l'adulte de réfléchir à son potentiel et à ses champs d'intérêt et lui offre un moment de partage et de conseil avec un professionnel qualifié.